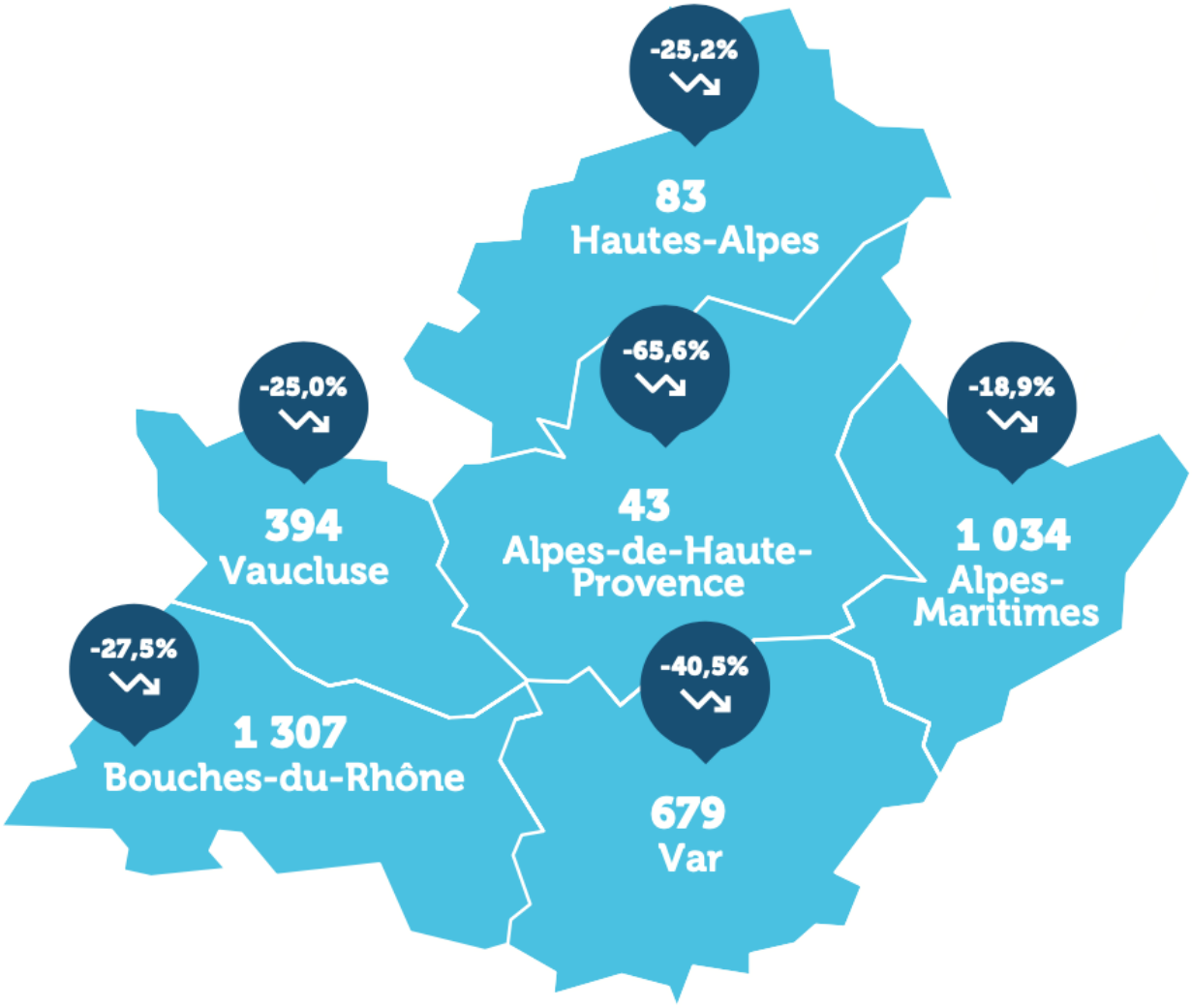
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

394 chefs d'entreprises Vauclusiens ont perdu leur emploi en 2020



Selon l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs Altares/GSC, 394 chefs d'entreprises Vauclusiens ont perdu leur emploi en 2020. Un chiffre en recul par rapport à 2019 (-25%) où ce nombre s'élevait à 499 dans le département.
En tout, l'an dernier 3 540 chefs d'entreprise (contre 4 843 l'année précédente) ont perdu leur emploi en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Les départements des Alpes-Maritimes (1 034 dirigeants) et des Bouches-du-Rhône (1 307 dirigeants) représentent à eux seuls les trois quarts des pertes d'emploi de la région. Le département des Alpes-de-Haute-Provence connaît le plus fort recul avec 43 chefs d'entreprise qui ont perdu leur activité professionnelle en 2020 contre 122 en 2019 (-65,6%).
Comme en Vaucluse, la baisse des pertes d'emploi des dirigeants est également supérieure à 25% dans le Var (-40,5%) et les Hautes-Alpes (-25,2%). Seul le département des Alpes-Maritimes affiche une baisse inférieure au seuil des 20% (-18,9%).

Eviter les situations dramatiques
« Malgré un recul historique, ils sont 3 540 femmes et hommes chefs d'entreprise à se retrouver sans activité en région Sud Paca, un niveau dramatiquement élevé, regrette Anthony Streicher, président de l'association GSC qui depuis 40 ans se donne pour mission d'informer et de sensibiliser les chefs d'entreprise, des risques de leur situation et plus particulièrement la perte d'emploi. Ces chiffres doivent nous inciter à la plus grande prudence car l'arrêt progressif des aides va provoquer un véritable raz-de-marée. Notre devoir est de sauver et de protéger tous les entrepreneurs, qui créent de la richesse et des emplois dans nos territoires. J'ai demandé à ce que le plafond et les conditions d'accès à l'Allocation des travailleurs indépendants (ATI) soient temporairement modifiés jusqu'au 30 juin 2022. Mais, au-delà de la situation d'urgence, tous les dirigeants doivent avoir connaissance des filets de sécurité existants et des moyens de protéger leur famille, leurs revenus quand tout s'écroule. C'est notre responsabilité collective de les informer pour éviter des situations dramatiques. »

Quels sont les secteurs concernés en Paca ?
Les secteurs de la construction, du commerce et de l'hébergement, restauration et débits de boissons concentrent à eux trois près de deux tiers des pertes d'emploi de la région Sud – Provence Alpes Côte d'Azur (voir graphique ci-dessous).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Le secteur de la construction représente à lui seul 892 des chefs d'entreprises impactés en PACA, très largement porté par l'activité bâtiment (800 dirigeants). Malgré une baisse de 25 %, 770 entrepreneurs œuvrant dans le secteur du commerce ont été placés en liquidation judiciaires.
Les aides de l'Etat envers les secteurs à l'arrêt pendant la crise, ont permis de contenir temporairement la perte d'emploi des dirigeants. Dans le domaine de l'hébergement, restauration et débit de boissons, 634 femmes et hommes se sont retrouvés au chômage en 2020. Le secteur de la restauration concentre à lui seul plus des trois-quarts des chefs d'entreprise impactés.
Les difficultés sont également présentes dans le domaine du service. 482 entrepreneurs de la région ont perdu leur emploi dans les services aux entreprises.

Moins de défaillances en 2019

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Selon la base de données internationale Altares, le nombre de défaillances d'entreprises en Vaucluse a fortement chuté entre 2018 et 2019. Ainsi, on dénombre 501 redressements ou liquidations judiciaires en 2019 contre 601 l'année précédente, soit une baisse de -16,6%. Il s'agit de la plus forte de la région devant les Alpes-de-Haute- Provence (-8,2%), le Var (-5,4%) et les Hautes-Alpes (-2,7%). Dans le même temps, les départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes- Maritimes enregistrent des hausses respectives de +7,3% et +8% qui impactent la moyenne régionale (+1,3%) sur cette période. A l'échelle nationale, on comptabilise en 2019 un total de 51 031 défaillances, un chiffre en baisse de -4,7% sur un an.

Si le Vaucluse, le Var et les départements alpins retrouvent des valeurs d'avant la crise de 2008, le niveau des défaillances est quasi stable pour l'ensemble de la région Provence- Alpes-Côte d'Azur. Cependant, les entreprises de plus de 50 salariés semblent plus en difficulté au niveau régional. La hausse des défaillances de ces entreprises bondit de 64,3%. Un taux très nettement supérieur à la tendance nationale de +13,8%.

On dénombre cette année 23 redressements ou liquidations judiciaires sur des structures de cette taille en Paca. Un niveau que la région n'avait plus connu depuis 2014. A noter cependant que les petites PME de 10 à 49 salariés résistent avec -4,5% d'enregistrement alors que les entreprises de moins de 10 salariés connaissent une légère hausse des redressements ou liquidations judiciaires de +1,4%. Côté secteur d'activités, l'industrie agroalimentaire (-39,8%), le commerce et la réparation de véhicule

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

(-15,6%), les débits de boisson (-5%) et la restauration (-1%) sont ceux qui s'en sortent le mieux en région Provence-Alpes- Côte d'Azur en 2019. A l'inverse, le transport routier de marchandises (+28,6%), l'agriculture (+24,5%), les services aux entreprises (+6,3%), la construction (+5%) et l'industrie manufacturière (+1,9%) ont connu davantage de difficultés en 2019.

■ Des trésoreries toujours sur le fil

« Des créations d'entreprises records, une embellie sur le front de l'emploi, une croissance (un peu) meilleure qu'en zone euro, et aujourd'hui le recul des défaillances d'entreprises ! Autant d'indicateurs qui démontrent la capacité de résistance, et même de résilience, de nos entreprises, constate Thierry Millon directeur des études chez Altares. Les tensions sociales ont vraisemblablement paralysé la consommation des ménages, les tensions internationales ont assurément freiné nos échanges commerciaux et, pourtant, l'économie a résisté dans ce contexte morose. La question est probablement désormais de savoir si 2020 tiendra encore. Tenir, en effet, est la seule option proposée à toutes ces très petites entreprises dont l'absence de cessation de paiement -et donc de défaillance en 2019- masque en réalité des trésoreries toujours sur le fil. La survie de nombre d'entre elles passe par de fortes mesures d'économies à commencer par l'acceptation de ne plus se verser de salaire en attendant… Les PME sont quant à elles déjà entrées en zone de turbulence. Chaque jour, une société de plus de50 salariés tombait en défaillance cette année. La croissance 2020 est attendue au mieux stable et plus certainement en retrait par rapport à 2019. Dans ces conditions, on peut difficilement prévoir de descendre sous le seuil des 52000 procédures collectives l'année prochaine. »